

JACQUES-CARTIER

Tel est le titre de l'ouvrage publié il y a quelques mois par M. le docteur N.-E. Dionne, de Québec, à l'occasion du concours ouvert par l'hon. A.-R. Angers, pendant les fêtes d'inauguration du monument Cartier-Brébeuf. J'ai eu dernièrement l'avantage de lire ce livre, et j'ai aujourd'hui le plaisir de goûter encore tout le charme des impressions qu'il a laissées en moi.

* *

"L'histoire, a-t-on dit, est une résurrection" mais, ce qu'on ne se représente pas assez généralement en parcourant une page historique, c'est ce qu'il en a coûté de travail et de patientes recherches à l'auteur pour opérer cette "résurrection". C'est la pensée qui me venait à la lecture de ce livre si profondément étudié et si plein d'intérêt.

Ce qui frappe d'abord en lui, c'est en effet la vaste érudition qui y règne d'un bout à l'autre. On sent combien l'auteur avait une parfaite connaissance de son sujet, et en même temps, la pensée vous vient des recherches longues et ardues qu'il lui a fallu accomplir pour établir si solidement les faits sur une large base de documents irréfutables.

En effet, rien dans cet ouvrage n'est avancé qui ne soit aussitôt prouvé et d'une façon claire et évidente ; aucune opinion privée, particulière à l'auteur, aucune de ces assertions risquées, de ces digressions fantaisistes dont sont trop souvent si peu avertis les historiens, au grand préjudice de l'Histoire. Non, ici, tout est vrai, tout a été cherché, puisé à une source pure, et je comparerais volontiers l'auteur à un savant avocat, plaidant une cause difficile il est vrai, mais ayant sous sa main et à l'appui de son dire un volumineux dossier de documents authentiques.

* *

Et ce qu'il a dû lui en coûter de sacrifices et de patience pour rechercher ces documents, alors que son héros a vécu et est mort au delà de l'Atlantique, et que, même en France, les registres de cette époque sont si rares et souvent contradictoires, les uns par rapport aux autres !

Et je ne parle pas ici des obscurités inhérentes à un pareil sujet, et qu'a dû rencontrer à chaque pas l'historien, dans le dédale des opinions d'auteurs divers également autorisés, et dont les assertions sont manifestement opposées.

Cependant, M. le Dr Dionne est victorieusement sorti de cette lutte avec l'inconnu, pour ainsi dire, et son livre est là, répandant désormais la lumière sur bien des points restés obscurs jusqu'ici, malgré les recherches des savants historiens qui l'avaient précédé. Grâce à lui, plus de doutes sur la date de la naissance et de la mort de Cartier ; sur les différentes époques des voyages du grand homme au Canada, époques qui jusqu'à nos jours avaient payé un si large tribut à la controverse ; plus d'hésitation sur les lieux qu'il visita et où il planta ses tentes pendant son séjour dans l'intérieur des terres, etc., etc.

* *

Quant à la conduite de l'illustre navigateur, elle est admirablement jugée et appréciée et comme homme, et comme "découvreur" et comme organisateur, dans la partie de l'ouvrage consacrée à son éloge.

Là, Jacques Cartier apparaît aux yeux comme évoqué des ombres impénétrables du passé, avec son auréole de gloire dont trois siècles n'ont pu faire pâlir un seul rayon.

C'est bien là le héros sans tache, au moins égal par le génie aux Cortez et aux Pizarre, mais laissant à coup sûr ceux-ci bien loin derrière lui par l'esprit d'humanité qui faisait le fonds de son âme absolument chrétienne.

* *

Le chapitre désigné sous le titre modeste de "Notes explicatives" est un trésor d'érudition : c'est là le grand dossier de l'avocat, ainsi que je le disais tout à l'heure, et la base de l'étude approfondie qui le précède sur la vie de Jacques Cartier. On y rencontre des pièces curieuses, telles que le testament du célèbre marin, la généalogie de sa famille, la liste de ses compagnons etc. : documents importants qui prouvent quel soin a apporté l'auteur à toutes ses recherches historiques.

Ajoutez à tout cela le style si attachant, quoique sévère et sobre qui règne dans tout l'ouvrage et, pardessus tout, l'admiration sincère, que dis-je ? l'amour profond que sait si bien nous inspirer l'auteur pour son héros, et vous comprendrez pour quoi il y a là une œuvre qu'on lit avec tant d'intérêt et qui laisse dans l'esprit une impression ineffaçable, parce qu'elle est l'impression de la vérité.

M. le Dr Dionne a doté la littérature Canadienne d'un ouvrage bien précieux. Il a prouvé que lui-même est un découvreur en matière historique, et c'était bien à lui qu'il appartenait d'écrire l'histoire du père de la Patrie Canadienne. Aussi, l'hon. A.-R. Angers ne put-il mieux faire que de décerner à l'ouvrage qui nous occupe le 1er prix, au concours ouvert par lui au mois de juin 1889. Et ce ne fut que justice.

De même, en effet, que le trophée de granit élevé à cette époque sur les bords de la rivière St-Charles, ce livre, lui aussi, sera un monument consacré à la mémoire de Cartier et de ses compagnons. Comme le premier, il fera honneur au Canada, et comme lui également il sera durable parce qu'il est établi sur les fortes bases du granit de la Vérité.

J. Cronnier



MONSIGNOR C.-E. LÉGARÉ

La mort vient de faire une nouvelle victime dans la personne du Vicaire-Général de l'Archidiocèse de Québec, Monseigneur Cyrille-Etienne Légaré, décédé le 23 janvier, à l'âge peu avancé de 58 ans. Quoique d'une santé délicate, rien cependant ne faisait présager un dénouement fatal aussi subit, et qui n'a pas manqué de faire sensation. C'est le troisième de ses membres que le clergé perd depuis le commencement de la nouvelle année.

Monseigneur Légaré était un saint prêtre, un homme de devoir, se donnant tout entier aux différentes fonctions qui lui incombait, et non seulement un amateur de belle littérature, mais un véritable connaisseur. Les pages que nous avons de lui en fournissent la preuve, et le critique le plus exercé pourrait difficilement relever la plus légère infraction aux règles de l'art. On remarquait la même perfection, le même fini, dans ses sermons et ses discours. Il aimait le professorat, et savait être professeur agréable et amusant. Avec lui, les heures de classe s'écoulaient rapidement. L'amour et l'attachement qu'il avait conservés pour le Séminaire de Québec, où il a passé les trois quarts de son existence, et qui était devenu pour lui une seconde maison paternelle, ne pouvaient guère être portés à un plus haut degré. Lorsqu'il crut devoir en sortir, il le fit avec des regrets qui ont semblé ne l'avoir jamais quitté complètement. Il est de fait qu'il avait essentiellement la vocation et les aptitudes qui rendent la vie agréable dans une maison d'éducation, et permettent aussi de rendre des services précieux.

Il était homme de bonnes manières, toujours courtois et affable dans ses relations.

Né à Saint-Roch de Québec, le 16 février 1832, il prit la soutane après un brillant cours d'études au Petit Séminaire de Québec, et en 1853, n'étant encore que simple ecclésiastique, il partit pour aller suivre les cours de la célèbre école des Carmes de Paris. Il revint à Québec le 16 décembre 1857, après avoir obtenu sa licence, et fut ordonné prêtre l'année suivante, le 18 septembre 1858. Membre directeur du Séminaire, de 1858 à 1879, il a été successivement pendant ce long intervalle de temps, professeur de belles lettres, professeur de rhétorique, directeur du Petit et du Grand Séminaire.

En 1879, il suivit son frère nommé d'abord curé de Saint-Denis de Kamouraska, puis transféré à la cure de Sainte-Croix, le 17 avril 1880. Il quitta ce poste le 17 avril 1881 pour accepter la haute position de vicaire-général, devenue vacante par la mort de Mgr Cazeau. Le 16 février 1882, il était nommé officiel de l'officialité métropolitaine ; en mars 1887, il était créé Protonotaire Apostolique *ad instar*, et quelque temps auparavant il avait été nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Vérone. Ses funérailles ont eu lieu dans la Basilique de Québec, en présence d'un concours nombreux de prêtres et de fidèles.

Mgr Légaré appartenait à la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, à la société Ecclésiastique de St-Joseph, ainsi qu'à la section diocésaine des messes.

FEU L'HONORABLE M. C.-S. RODIER

C'est avec un sentiment de douloureuse surprise que nous avons appris la mort de l'honorable sénateur Rodier, survenue dimanche soir, 26 janvier, à sa résidence, No 68, rue Osborne.

Le défunt, Charles-Séraphin Rodier, était né à Montréal en 1818 et était petit-fils d'un chirurgien de l'armée française, Jean-Bte Rodier, qui laissa Paris pour venir s'établir au Canada au milieu du siècle dernier. Son père était Jean-Bte Rodier. Trois fois déjà il avait refusé l'offre d'un siège au Sénat, mais finalement, cédant aux instances de ses amis, il consentit à devenir sénateur pour la division des Mille-Isles ; il fut assermenté comme

tel le 17 décembre 1888. Depuis deux ans, il souffrait d'une maladie des rognons, mais son état n'était pas considéré comme dangereux.

Le 16 janvier dernier, il assistait à l'ouverture du parlement, et le vendredi suivant il était à son bureau comme à l'ordinaire. Ce n'est que le samedi soir qu'il prit le lit, et le 26, dans la soirée il s'éteignit doucement, sans secousse et conservant sa connaissance jusqu'à la fin.

M. Rodier était ce qu'on appelle un *self-made man* dans toute la force du mot : Dès l'âge de quatorze ans il se mettait courageusement à l'ouvrage, et au moment de sa mort, sa fortune dépassait \$2,000,000.

En 1838, il était élu échevin du quartier Saint-Antoine avant même d'avoir atteint l'âge requis de vingt-et-un ans, et trois autres fois il fut renvoyé au Conseil-de-Ville par acclamation.

Toute sa vie il fut un partisan dévoué de la politique conservatrice, et dans sa longue carrière il a occupé plus d'un poste éminent.

Il fut tour à tour, président général de la société Saint-Jean-Baptiste, marguillier de Notre-Dame, président de la Saint-Vincent de Paul, un des fondateurs de la Banque Jacques-Cartier ; dans cette dernière banque, il avait un dépôt de \$145,000, et il en fut vice-président. Il fut lieutenant-colonel du 64^{me} bataillon de Beauharnois lors de sa fondation. Il était intéressé dans un grand nombre d'institutions financières et industrielles et toutes les associations charitables de la ville le comptaient au nombre de leurs bienfaiteurs.

Il avait épousé en 1848, mademoiselle Angélique, fille de M. André Lapierre, de Montréal, qui lui survit. Il laisse huit enfants de cette union : le Dr J.-A. Rodier, professeur à l'Université Laval ; M. Charles Rodier, banquier à Valparaiso, Chili ; Mesdames Gélinas, O'Leary, A.-L. de Martigny et MM. Edwin, Léopold et Mlle Eva Rodier.

A. M. R. CHEVRIER

"Sur mille d'appelées, une au moins voudra-t-elle être l'éluée !"

S'agit-il de présenter sa carte ; d'être brune ou d'être blonde ?—d'avoir des yeux noirs, des yeux bleus, des cheveux d'ébène ou des cheveux d'or ?...

S'agit-il tout simplement d'ouvrir son cœur en même temps que sa main et de dire à la bonne franquette : Topez-là, poète,

"Je viens remuer la cendre
Du feu de votre amitié".

Vous restez étonné, monsieur, du profond silence qui s'est fait autour de cette *Fantaisie* tombée comme une bombe merveilleuse au milieu du camp des nombreuses lectrices du MONDE ILLUSTRE. Et vous semblez vraiment ignorer qu'un millier d'elles sont là suspendues par une attente affreuse, autres "sœur Anne" désespérées ne voyant rien venir.

Quel oubli impardonnable vous avez fait dans cet article ! Quelle lacune commise par votre imagination en peine !

Et les conditions requises, et les qualifications pour poser sa candidature ; les avez-vous mentionnées ?...

La première venue sera-t-elle—l'éluée !—ou votre âme sensible de poète a-t-elle rêvé un visage, un sourire, un regard, qui devront répondre à la lassitude de

.... votre cœur de fiel rempli.
???

Prétendez-vous que nous toutes qui vous avons lu sans reprendre haleine, nous nous alignions, et qu'à travers nos rangs, dédaigneux et superbe, vous passiez faire votre choix ?...

Allons !

Soyez clair, monsieur ;—que voulez-vous ?...

Un minois rose aux éclats de rire brillants et bruyants ou—une âme qui sache penser et comprendre votre âme ???

SUZETTE.

Ne croyez pas à l'amour de ceux qui savent décrire la robe que portait hier celle qu'ils aiment.—
EM. FAGUET.